

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1560/SG/FIN autorisant M. Mahamoud Mouhoumed Dobiro à acquérir Un immeuble, sis à Djibouti, avenue Georges-Clemenceau, titre foncier n° 54

n° 71-1560/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
18 décembre 1971

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1971

Date du numéro
10 décembre 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Mahamoud Mouhoumed Dobiro est autorisé à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, avenue Georges-Clémenceau, immatriculé au Livre foncier du Territoire Français des Afars et des issas sous le n° 54 au nom de M. Mohamed Saleh Gafour.